

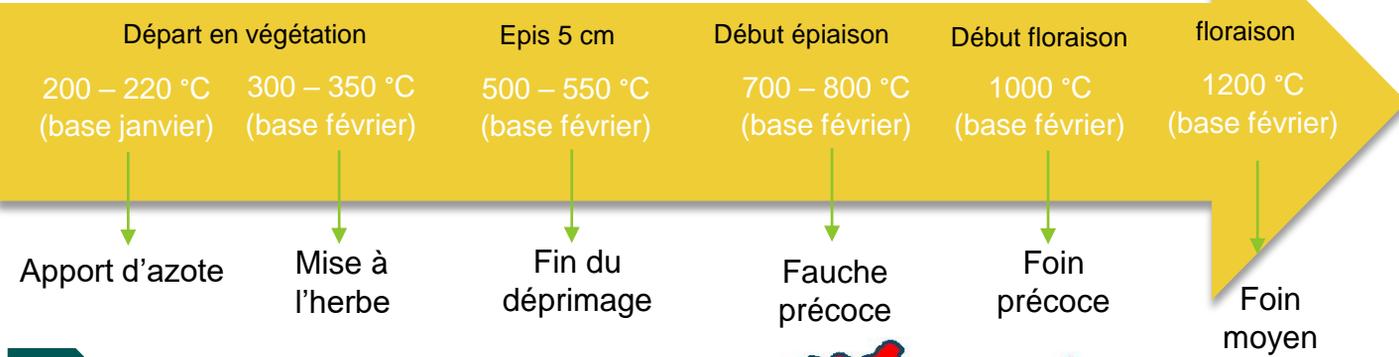
# POINT FOURRAGES

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

01/04/2020

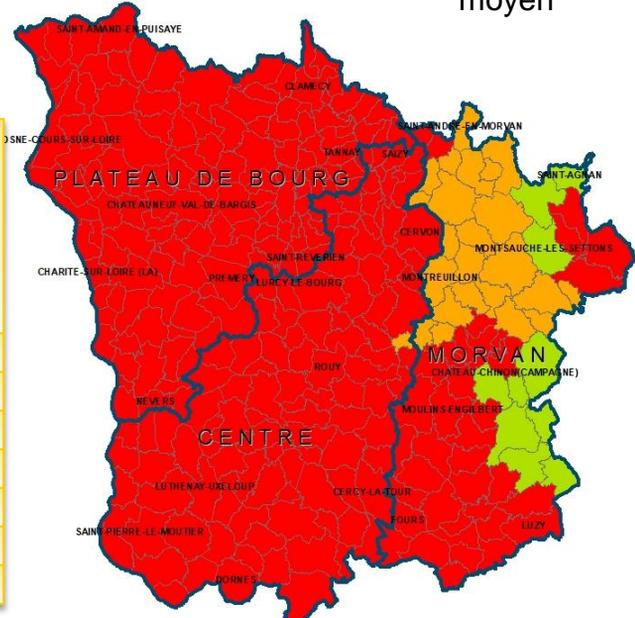
N°11

## Calendrier fourrager



## Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 <sup>er</sup> février
Avrée	302	167	467
Chateau-Chinon	598	294	460
Clamecy	215	158	495
Dun les Places	598	308	385
Lormes	485	240	446
Nevers	175	161	494
Prémery	260	212	486

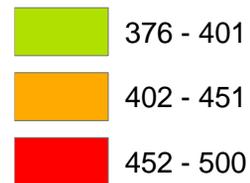


Données météo au 29 mars 2020 (Source : Météo France)

### Pas de pousse sans eau ni chaleur

Les conditions climatiques de la semaine dernière et celles de la semaine en cours sont défavorables à la pousse d'herbe. 30 à 50°C seulement ont été cumulés la semaine dernière et les gelées matinales fréquentes. La pousse d'herbe mesurée varie entre 10 et 25 kg de MS/ha/jour (0,3 à 0,7 cm de hauteur d'herbe gagnée en une semaine).  
La mise à l'herbe peut se poursuivre sur les parcelles où les hauteurs d'herbe sont suffisantes (8-10 cm). Attention toutefois aux risques de congestion des veaux avec le froid.

Cumuls de températures depuis le 1<sup>er</sup> février 2020





## Ovins

### Rationner les agneaux pour reporter les ventes

Le rationnement des agneaux est la meilleure solution pour s'adapter au report de leur ramassage dans les prochaines semaines suite au confinement lié au Covid-19.

Un arrêt total du concentré est déconseillé : les agneaux vont maigrir et il sera compliqué de leur faire reprendre du poids par la suite. S'il s'agit de reporter de 15 jours la date de commercialisation d'agneaux auxquels il manque 5 à 10 kg pour être abattus, le niveau de rationnement du concentré se situe entre 800 g et 1 kg pour les mâles et entre 700 et 800 g pour les femelles. Cette pratique n'entraîne pas de consommation supérieure de concentré. En revanche, les quantités de fourrages distribuées sont doublées.

Si le départ des agneaux prêts à partir est reporté, un rationnement sévère les stabilise au même poids. Pour un aliment dosant 0,92 UFV, les rations quotidiennes seraient de 600 g pour les mâles et de 500 g pour les femelles avec de la paille à volonté. La pesée des animaux et leur observation restent de mise afin de modifier ces niveaux de rationnement s'ils n'étaient pas adaptés au type génétique. Pour en savoir plus, consulter la lettre technique des éleveurs ovins n°40 du CIIRPO sur le site de la Chambre d'Agriculture.



## Bovins

### Arrêt du déprimage, affouragement si besoin

Certains lots d'animaux sont déjà sortis depuis quelques jours. Selon le niveau de chargement et compte tenu de la faible pousse d'herbe de ces derniers jours, celle-ci peut venir à manquer. Dans ce cas, mieux vaut apporter du fourrage plutôt que d'envisager le pâturage de parcelles prévues pour la fauche, au risque de pénaliser le rendement. En effet, les 500°C cumulés sont atteints ou en passe de l'être sur une grande partie du département (cf carte au recto). Ce cumul correspond au moment où l'épi des graminées est situé à une hauteur de 5 cm dans la gaine → en broutant, les animaux risquent de sectionner l'épi, les graminées produiront alors uniquement des repousses feuillues.

Pour les lots conduits en pâturage tournant, poursuivez la rotation si la hauteur d'herbe disponible dans les paddocks est suffisante. Si ce n'est pas le cas, mieux vaut bloquer les animaux sur un paddock avec du foin en attendant la reprise de la pousse plutôt que de surpâturer l'ensemble des paddocks.

## Vos interlocuteurs



### Les conseillers élevage

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



Avec la contribution financière  
du conseil d'orientation agricole  
«développement agricole et rural»

Avec le soutien financier